



Rapport du Maire, Marc Richard

Sur les faits saillants du rapport financier 2023 et du rapport du vérificateur externe

Déposé le 2 décembre 2024

Citoyennes,
Citoyens,

Je vous présente un portrait des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, tel que réalisé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Il est essentiel de vous transmettre également les faits saillants des activités réalisées dans l'année écoulée et ceux en lien avec les états financiers.

1. LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE ET LE RAPPORT FINANCIER 2023

1.1 Rapport du vérificateur externe

Tel que mentionné, les états financiers de l'année 2023 de la municipalité d'Hébertville ont été vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Suite à cet audit, l'opinion de la firme est la suivante :

« À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Dans les pages suivantes, vous retrouverez les principaux éléments qui résument la situation financière de la Municipalité.

1.2 Rapport financier au 31 décembre 2023

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.), les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2023 un excédent opérationnel de 162 891 \$.

Les revenus de fonctionnement pour l'année 2023 ont été de 6 888 352 \$, alors que les charges se sont élevées à 7 346 420 \$.

L'excédent accumulé non affecté se chiffre désormais à 457 047 \$. Voici présenté sommairement les sommes disponibles qui proviennent de divers fonds municipaux pour la réalisation de projets futurs.

Excédent de fonctionnement non affecté	457 047 \$
Excédent de fonctionnement affecté	378 830 \$
Fonds de roulement non engagé Ce montant inclut les remboursements du fonds de roulement pour l'année 2023 et les projets autorisés à ce jour.	294 741 \$
Soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés	157 619 \$
Revenus reportés – Carrières et sablières	27 170 \$
Total de l'excédent accumulé	1 315 407 \$

Nous vous présentons également les renseignements concernant l'endettement total net à long terme de la Municipalité ainsi que des organismes dont celle-ci participe au paiement de la dette :

Endettement net à long terme	5 245 601 \$
Quotes-parts des organismes contrôlés Régie intermunicipale de sécurité incendie - secteur Sud (RISSISS) et de la Régie intermunicipale du parc industriel secteur Sud (RIPISS)	82 161 \$
Quote-part de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est	375 977 \$
Endettement total net à long terme	5 703 739 \$

La Municipalité a réalisé en 2023 des investissements totalisant la somme de **6 078 051 \$**. Ces investissements furent financés par différentes sources de revenus municipaux (subventions, fonds de roulement, excédent non affecté, règlements d'emprunt), dont voici un résumé des investissements réalisés et de plus grande importance :

- Achat d'une camionnette
- Réfection des rangs Saint-André, Saint-Isidore, Saint-Léandre
- Réfection de la remontée mécanique T1
- Pavage de la rue Martin
- Développement domiciliaire du 175^e
- Aménagement d'une aire de stationnement
- Aménagement de la rue Commerciale
- Réfection extérieure Hôtel de ville
- Remorques
- Génératrice
- Téléphonie IP

Par ailleurs, tel que mentionné à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici le détail de la rémunération versée pour l'année 2023 :

Fonction	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération d'organismes mandataires ou supramunicipaux (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses d'organismes mandataires ou supramunicipaux
Maire	15 064	7 532	8 069	3 636
Conseillère district # 1	6 631	3 316		
Conseillère district # 2	6 631	3 316		
Conseillère district # 3	6 631	3 316	637	
Conseiller district # 4	6 631	3 316	124	62
Conseiller district # 5	6 631	3 316		
Conseiller district # 6	6 631	3 316		

Nous pouvons conclure que la municipalité d'Hébertville est en bonne santé financière et administrée de façon à maximiser chaque dollar investi. Grâce à cette saine gestion et à l'obtention de plusieurs subventions, la Municipalité peut compter sur des réserves financières qui lui permettent de mener à court terme des projets sans qu'il y ait d'incidence significative sur le taux de taxation.

Le développement et la réalisation de projets porteurs sont réalisés toujours dans le but de bonifier le service aux citoyens tout en maintenant un juste équilibre entre la charge financière requise et la capacité de payer de nos contribuables.

Votre Conseil municipal ainsi que les gestionnaires ont travaillé de façon à réaliser les projets et les travaux, tout en nous permettant de maintenir une bonne santé financière.

Finalement, je vous rappelle que le rapport financier 2023 est disponible sur le site internet.

Marc Richard, Maire

Donné ce 2 décembre 2024